



# L'ÉCHO DE LA FONTAINE

Journal municipal de Mirabeau / Novembre 2018  
N°18

## NOËL À MIRABEAU

MARCHÉ DE NOËL, ILLUMINATIONS, SPECTACLES, FESTIVITÉS

**Demandez le programme !**

## QUARTIER DES ESPINASSES,

un développement urbain à taille humaine

## SOMMAIRE :

ÉDITO >

P 2

RETOUR EN IMAGES >

P 3

DOSSIER > Projet des Espinasses : une zone urbaine à taille humaine / La nouvelle école

P 4-5

BUDGET 2018 > Au bout du tunnel

P 6

EN COURS > Projet d'étude de l'aménagement et de la rénovation de notre voirie communale

P 7

ZOOM > notre maire, élu au Syndicat Durance Luberon

P 8

> Agir pour les enfants de Mirabeau

P 9

> La CLI à Mirabeau

P 10

REPORTAGE > Abattage de 3 arbres : un verdict sans appel

P 12-13

VIVRE ENSEMBLE > Lien social/solidarité

P 14

> Les festivités de Noël

P 15

LIBERTÉ D'EXPRESSION >

P 16

ÉTAT CIVIL >

P 16

### INFO PRATIQUES

**Mairie** : Lundi au Vendredi 8h30>12h00 - 13h30>17h00  
Jeudi et mardi : 8h00 > 12h00. Fermeture l'après-midi  
Samedi de 8h30 > 11h30.

Tel : 04 90 77 00 04/ Email : mairiemirabeau@wanadoo.fr

**Permanences du Maire Robert Tchobdrénovitch** :

sur rendez-vous. Les élus reçoivent sur rendez-vous

CCAS. Responsable Madame Bernadette Vitale.

**Permanences** : tous les mercredis, de 9h00 à 11h00, en mairie.

Renseignements ou prise de rendez-vous, contacter

Marie Cholvy. TEL : 04.90.77.08.41

Email marie.cholvy@mirabeauluberon.fr

**Bibliothèque municipale** : jeudi de 9h00 > 12h00.

Samedi 9h00>12h00.

**Permanence en mairie** : Noëlle Trinquier, conseillère départementale du canton de Pertuis.

Renseignements/rendez-vous : 07.86.91.76.64.

**Ramassage des encombrants** : tous les jeudis. Inscription la semaine précédente en mairie. (Service gratuit).

**Ligne bus 107 : Mirabeau/La Tour d'Aigues/Pertuis**

**Transport à la réservation** : Réservation des trajets la veille du départ en téléphonant au 04 90 74 20 21 du lundi au vendredi de 8h15>12h15/ 13h30>16h30.

www.sudest-mobilites.fr

**L'ÉCHO DE LA FONTAINE** : publication de la commune de Mirabeau.

Mairie de Mirabeau, 8 rue de la mairie. 84120 Mirabeau.

Directeur de publication : R. Tchobdrénovitch

Responsable rédaction et PAO : L de Luze

Commission communication : M. Corso, C. Astorino, D. Lézaud, L. Van Gessel

ÉDITO



## Défendre l'identité rurale de notre village

Depuis des années, le milieu rural est négligé au profit des communautés de communes et autres métropoles, par la volonté de l'état (cachée ou pas). Le développement de ces mégapoles, les baisses de dotations de l'état, terribles pour nos

petites communes provoquent des déséquilibres entre les zones rurales et les zones urbaines. Le service public dans nos villages, dans nos cantons, dans notre département disparaît provoquant le mécontentement des gens qui se sentent abandonnés par l'état (transport, école, poste ...). Cette désertification du service public impacte négativement le développement économique de nos territoires transformant nos villages en cités dortoirs.

C'est un véritable défi pour nous, Maires de communes rurales, de protéger notre territoire et de faire en sorte que l'on puisse bien vivre aussi «à la campagne» sans faire des kilomètres pour trouver des moyens de transport pour aller travailler, pour trouver une poste, un médecin ; bref tous les services de proximité dont les gens ont besoin pour vivre, sans oublier l'absence de réseau informatique dans les communes rurales qui ne facilite guère l'intégration d'entreprises dans nos petites communes.

Nous nous battons avec mon équipe pour défendre notre ruralité et notre bien vivre à Mirabeau. Pour se faire j'ai adhéré à l'Association des Maires Ruraux de France (commune de moins de 3 500 habitants) et ai participé au congrès national en septembre dernier à Saint Léger les Mèlèzes. Nous avons aussi mis en place notre agence postale communale suite à la décision de La Poste de supprimer son activité à Mirabeau. Nous allons aussi développer notre mobilité avec l'aide de notre intercommunalité : mise en œuvre d'un pôle multimodal, aire de stationnement, covoiturage et installation de bornes électriques de rechargement de voitures. Nous allons aussi soutenir fermement notre projet avec COTELUB auprès de la région pour la réouverture de la gare ferroviaire de Mirabeau.

Un autre grand projet est en cours, soutenu par Madame la Sous-Préfète Dominique Conca : l'aménagement de la zone des Espinasses pour répondre aux besoins de nos jeunes et de nos anciens, sans renier l'identité agricole de notre village. Vivre à la campagne avec tous les services que peut offrir une ville : tel est notre défi pour Mirabeau. Noël arrive à grands pas avec son marché de Noël, l'illumination du sapin par les enfants de Mirabeau, et tous ces moments de festivités organisés par nos associations.

De tout cœur le conseil municipal et moi même, nous vous souhaitons un joyeux Noël.

R. Tchobdrénovitch  
Maire de Mirabeau

# RETOUR EN IMAGES >

août  
2018

ARGfamille

Présentation aux parents d'élèves de Mirabeau du nouveau logiciel «ARG famille» : désormais les inscriptions cantine/garderies/ALSH du mercredi matin se font en ligne



Organisation de l'ALSH du mercredi matin saison 2018-2019. Une équipe de bénévoles et de professionnels impliquée et toujours aussi motivée.



Point « rentrée » avec le personnel municipal au complet pour préparer la rentrée scolaire. La directrice de l'école était satisfaite des travaux que nous avons réalisés durant le mois d'Août en particulier l'installation des nouveaux équipements de chauffage/climatisation

sept  
2018



Vide grenier, organisé par Mirabeau Manifestation, 90 exposants et de nombreux visiteurs ...



Congrès national des maires ruraux de France (communes de moins de 3500 habitants) à Saint Léger les Mélézes. Le thème du congrès : « la commune rurale, aujourd'hui plus que jamais ».

Réunion publique.

Chaque adjoint a pu détailler ses actions : PLU, future école, projet de logement et de maison d'accueil pour nos anciens, plan de circulation, sécurité de nos voies communales et situation de nos platanes qui meurent, ordures ménagères. Le maire a clôturé la réunion par une présentation fiscale et financière de notre commune et de la COTELUB, notre intercommunalité.

oct/nov  
2018

Soirée Antillaise solidaire à Mirabeau, pour aider des ado du secteur jeunes à financer leur voyage à Saint Martin aux Antilles. Vasco de Grambois, Éloi de Peypin D'Aigues, Théo et Noha de Cabrières, Maxime de La Tour D'Aigues, Hugo de La Motte et enfin Hugo et Baptiste de Mirabeau, aideront les collégiens de « là bas » à nettoyer les quartiers oubliés. Cette soirée exceptionnelle, orchestrée par Mr B.Labat du secteur jeunes a réuni 90 personnes venant des communes partenaires (Cabrières d'Aigues, Saint Martin de la Brasque, La Bastidonne) et bien sur Mirabeau. Merci à Raymond et Sandrine pour leur aide en cuisine.



Commémoration de cérémonie du 11 novembre.



Halloween à la cantine

Thé dansant organisé par la CCAS pour nos séniors, qui ont dansé tout l'après-midi grâce au groupe Trumpett Désirs.



Les nouveaux petits élus du conseil municipal des enfants : Selena Sanchez, Léona Dessaix-Cochard, Evan Carpentier, Sacha Quadrone, Alan Astorino, Gabriel Alongi, Bahia Lestamps, Clara Peritore.

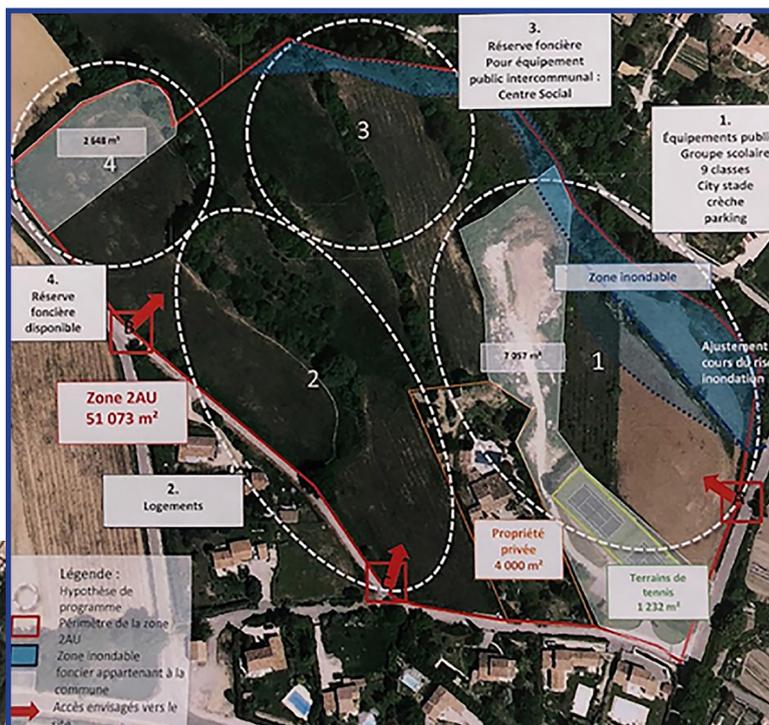


# DOSSIER > PROJET DES ESPINASSES, UNE ZONE URBAINE À TAILLE HUMAINE

Pour répondre à l'évolution démographique de notre village et aux besoins des jeunes et des anciens, la municipalité en conformité avec le PLU lance son projet des Espinasses, une zone à urbaniser d'environ 5 ha, destinée à développer le village du côté nord. Ce projet propose aux Mirabelains un développement urbain à taille humaine qui préservera l'identité rurale de notre village.

## Un projet en conformité avec notre PLU

L'extension du village entre le quartier des Eyssouquettes et celui des Vignes Vieilles devient complexe du fait des contraintes liées à la sécurité et à l'environnement. Les services de la Préfecture refusent de plus en plus les permis dans cette zone. C'est donc vers le nord, dans le quartier des Espinasses que le village se développera en conformité avec le PLU mis en œuvre, rappelons le, par l'équipe précédente.



## Notre partenaire : L'EPF

MIRABEAU associé à la COTELUB a signé une convention avec l'EPF, Etablissement Public Foncier. L'EPF va acquérir, pour le compte de notre commune les terrains du quartier des ESPINASSES. Les propositions sont parvenues chez tous les propriétaires concernés.

## Répondre aux besoins des jeunes et de nos anciens

Grâce à ce projet ambitieux nos jeunes en mal de logement pourront demeurer à Mirabeau. Nos anciens pourront rester le plus possible dans un environnement proche de leur famille en toute sécurité. L'école, possédant une capacité d'accueil pour les 50 prochaines années, apportera un nouveau confort à nos petits écoliers.

### Ce projet prévoit :

- La construction d'une trentaine de maisons pour remédier à une pénurie de logements accessibles aux jeunes ménages (loyer aidé, primo-accédés, loyer simple)
- La construction d'une nouvelle école (voir page 5)
- Une crèche intercommunale avec 25 berceaux : la création de cette crèche répondra aux besoins

des parents qui sont de plus en plus nombreux sur liste d'attente.

-Une structure à taille humaine pour nos seniors constituée de 2 modules pouvant accueillir 8 résidents chacun, aidés par des auxiliaire de vie. Nos anciens pourront vieillir sur place sans subir l'éloignement de leurs proches.



## > Une nouvelle école : Pourquoi ?

### - Les classes deviennent réellement trop étroites et inconfortables.

L'école de Mirabeau accueille cette année 152 élèves. D'autres élèves vont arriver en cours d'année, et vu la forte évolution démographique existante à Mirabeau (1300 habitants en 2018), le nombre d'élèves va continuer de s'accroître. La municipalité a dû d'ailleurs rajouter 11 petits bureaux dans une classe.

- Malgré les travaux d'améliorations et de maintenance (étanchéité des toitures, panne de chauffage et chaudière), **l'école construite il y a 50 ans est vieillissante et répond mal aux exigences de sécurité interne au bâtiment.**

- **La circulation aux abords de l'école demeure compliquée** : son implantation dans le paysage urbain est contraignante au niveau de son

accessibilité qui devient de plus en plus difficile avec l'augmentation du trafic devant l'école.

**L'école ne répond plus aux exigences de sécurité imposées par le Préfet (difficultés d'application du Plan Vigipirate).**

Pour toutes ces raisons, l'école ne répond plus aux besoins d'une population en augmentation.

**Madame La Sous-Préfète soutient notre projet de construction de la nouvelle école de Mirabeau et nous aidera à la réalisation de son plan de financement.**

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Appel à candidature Octobre 2018

Sélection candidats Mai 2019

Avant projet détaillé (APD) Novembre 2019

DCE et lancement consultation Février 2020

Ouverture du chantier Mai 2020

Mise en service de l'équipement Septembre 2021

## > Une vision commune en partenariat avec tous les acteurs concernés

Ce projet ne s'est pas fait tout seul. La municipalité a choisi un AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage) pour nous aider à la préparation et à la mise en œuvre de notre projet.

Dans un souci de démocratie participative et de transparence, la mairie a décidé de construire ce projet avec les parents d'élèves, le personnel de la mairie, les élus (y compris ceux de l'opposition), et le corps enseignant.

Plusieurs rencontres ont eu lieu, avec l'inspecteur de l'éducation nationale qui nous soutient dans ce projet, et avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage qui a répondu aux questions et a entendu les avis et souhaits de chacun.



### La nouvelle école comprendra :

- Un bâtiment de plain-pied avec 9 salles de classe de 64 m<sup>2</sup> chacune et une salle multi activités  
 - D'autres locaux qui accueilleront une salle de motricité, un dortoir, une salle des maîtres, des rangements

- Un bâtiment restauration, 150 m<sup>2</sup> pour la cantine (avec une partie cuisine et réfectoire, cours de récréation, espaces sportifs, City stade.)

# BUDGET 2018 : AU BOUT DU TUNNEL



Lors de la réunion publique du 28 septembre dernier dans la salle du Barry, notre Maire, Robert Tchobdrénovitch a fait un point sur l'état des finances de Mirabeau. En tant que Vice-Président délégué aux finances, il a aussi rendu compte de la situation fiscale et financière de notre intercommunalité, la COTELUB.

> Dès son élection, la majorité s'était fixée pour objectif le redressement des finances de nos communes.

Sans capacité d'autofinancement, sans trésorerie, notre commune asphyxiée par notre déficit budgétaire ne pouvait plus rien entreprendre. Nous nous étions engagés à redresser la situation en 3 années. Nous respecterons cet engagement sans toucher à la fiscalité.

## DEUX ANS D'EFFORT

Fin 2016 : solde d'environ 40 000€ de factures impayées ( 2014/2015)

2017 : solde de plus de 96 000€ de factures impayées (2015/2016)

2018 : plus aucun impayé, mais la ligne de crédit de 80 000 € à rembourser

Endettement de la commune fin 2016 : 1 613 464 €

Endettement de la commune fin 2017 : 1 021 178 €

Endettement de la commune fin 2018 : 957 000 €

## NOTRE SITUATION FIN 2018 :

Hors intégration écritures de reprise des logements sociaux ; reprise de l'emprunt.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 039 612,40	1 094 833,92
INVESTISSEMENT	797 957,80	858 238,58
<b>TOTAL</b>	<b>1 837 570,20</b>	<b>1 953 072,50</b>

Soit un excédent prévisionnel de 115 502,30€

«Nous avons reçu une lettre d'observation de Madame la Sous-Préfète nous félicitant pour nos efforts de redressement. Nous sommes maintenant sous surveillance allégée de la part de la Direction Générale des Finances Publiques : nous ne sommes plus convoqués»

■ La mise en vente de la poste nous a permis de faire des travaux dans l'école, qui comporte de nombreuses malfaçons, de réparer les défauts en matière de chauffage, et d'entreprendre la réfection du trottoir de la route de Beaumont ...

### LA FISCALITÉ À MIRABEAU

Les taux d'imposition de la commune n'ont pas augmenté

### ET LA SITUATION À LA COTELUB :

Augmentation de la TEOM

(Ordures ménagères) de 10,73 à 12 %

Augmentation de 8 % taxes habitation et foncière

Mise en œuvre de la taxe GEMAPI environ 1/2 point de fiscalité

Une situation compliquée :

- Mauvaise gestion entraînant un déficit

structurel (dépenses > recettes)

- Absence de courage politique : la majorité des vice-présidents a refusé d'augmenter les impôts alors même que les services rendus et assurés par la communauté de communes augmentaient eux aussi. Cette position a toujours été confirmée par le bureau composé de tous les maires de la communauté de communes.

# EN COURS > PROJET D'ÉTUDE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA RÉNOVATION DE NOTRE VOIRIE COMMUNALE : TOUS LES CHEMINS MÈNENT À MIRABEAU !

Selon l'INSEE, la population de Mirabeau en 2018 a franchi la barre des 1300 habitants. Mirabeau se développe et le nombre de voitures aussi, impliquant une circulation de plus en plus difficile, qui s'accompagne de la dégradation du réseau routier.

L'aménagement de notre voirie et sa mise en sécurité deviennent urgents. C'est pour cela que la majorité municipale a décidé de lancer une étude approfondie pour améliorer et rénover notre réseau routier impliquant la réouverture du dossier du barreau des Eyssouquettes.

## 1/Une circulation de plus en plus difficile

Pour quantifier les problèmes de circulation, la mairie avec l'aide de l'agence départementale a mis en place des systèmes de comptage de véhicules.

Sur la RD 973 en aval de la pharmacie, environ 4200 véhicules par jour avec 2 pics journaliers entre 7h00 et 8h00, le matin et 16h00 et 18h00 le soir.

Au carrefour du Rivet environ 800 véhicules par jour avec un pic entre 16h00 et 18h00, uniquement en provenance et à destination des Eyssouquettes et des Vignes Vieilles.

Si cette circulation n'est déjà pas supportable en

temps normal, elle devient impossible en cas de risques (Rappelez-vous de l'incendie en 2017). Cette augmentation du trafic routier nous impose à réfléchir sur l'optimisation d'un schéma de circulation qui devra prendre en compte la sécurisation de la RD 973. (A ce titre un projet d'aménagement a déjà été lancé avec le département pour la mise en sécurité de la traversée de la départementale dans notre agglomération : trottoirs, éclairage, carrefours réétudiés pour faciliter la sortie des Mirabelains aux heures de pointe).

## 2/Le barreau des Eyssouquettes

La majorité municipale en a pleinement conscience : le barreau des Eyssouquettes (inscrit dans notre PLU) est un projet essentiel pour désenclaver le quartier des Eyssouquettes. En cas d'incendie il serait utile à double titre : un accès plus facile aux pompiers et une évacuation plus rapide.

Une pré étude du tracé figure sur le PLU (plan Local d'Urbanisme). L'agence départementale nous a aidé à chiffrer son coût : **2 millions d'euros hors acquisitions des terrains.**

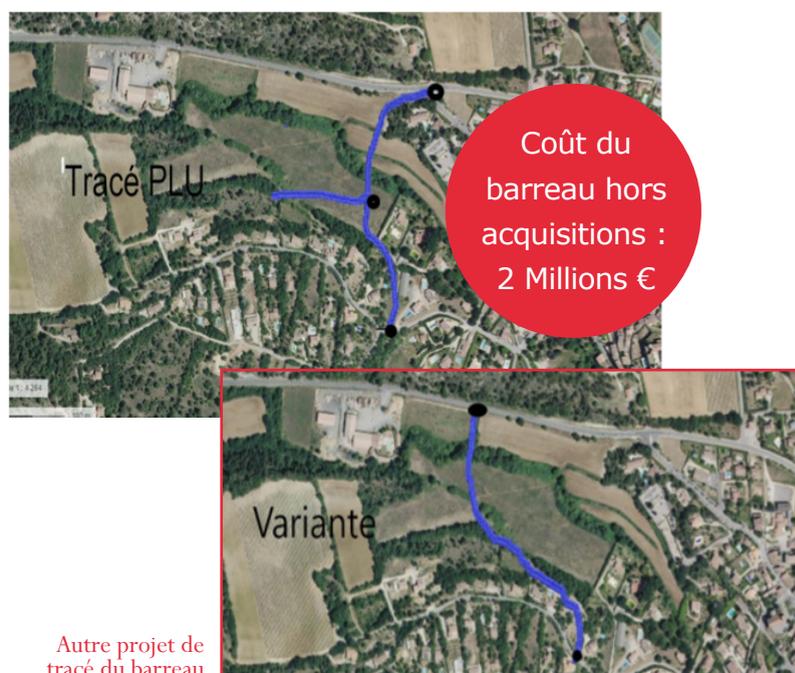
Un autre tracé a été fait avec une arrivée perpendiculaire à la RD 973, avec un coût inférieur.

Il s'avère nécessaire pour la pour la majorité municipale de prévoir d'autres aménagements dont l'élargissement du chemin du Rivet et la modification du carrefour du Rivet.

## 3/Chemin de la Fangade

L'aménagement du chemin de la Fangade possède les mêmes impératifs que le barreau à savoir le désenclavement et la mise en sécurité en cas d'incendie.

Il existe déjà un tracé long de 1,6 km à travers un espace naturel boisé. La majorité municipale va travailler sur un projet d'aménagement



« à minima », permettant aux voitures légères d'éviter le centre (uniquement à la descente) pour rejoindre Aix, Manosque ou Cadarache. La circulation au centre en sera diminuée d'autant.

Madame la Sous-Préfète Dominique Conca nous soutient dans la recherche de solutions optimum pour l'aménagement des Eyssouquettes et des Vignes Vieilles visant la sécurité des Mirabelains



ZOOM

## > NOTRE MAIRE ÉLU AU SYNDICAT DURANCE LUBERON

Le syndicat Durance Luberon (ex sivom) gère le service public de l'eau et de l'assainissement sur les 21 communes du Sud Luberon. Le 5 septembre dernier un nouveau statut et une nouvelle gouvernance ont été votés. Son nouveau président, Mr Lafont, 1er adjoint de la ville de Pertuis, a nommé notre Maire R. Tchobdrénovitch, vice président, délégué aux finances.

### *Interview*

#### **QUEL EST LE RÔLE DU SYNDICAT DURANCE LUBERON (EX SIVOM) ?**

Si l'eau brute est un bien commun gratuit, la distribution d'eau potable jusqu'au consommateur a un coût, de même que la collecte et le traitement des eaux usées. Le Syndicat Durance Luberon a la responsabilité d'assurer cette mission de service public d'eau accessible à tous.

#### **IL Y A EU DE NOUVELLES ÉLECTIONS AU SYNDICAT DURANCE LUBERON, POURQUOI ?**

La décision de notre intercommunalité la COTELUB de prendre en pleine compétence l'assainissement en complément de la compétence déjà acquise de la gestion de l'eau, a été suivie d'un arrêté préfectoral le 27 Juillet 2018, portant modification dans la composition du Syndicat Durance Luberon.

Cette décision a mis fin au mandat du Président en place. De nouvelles élections ont donc été nécessaires. J'en profite pour remercier L'ancien Président, Maurice Lovisolo pour l'accomplissement de sa tâche à la tête du SIVOM depuis 1983 et renouvelle à Mr Henri Lafont le nouveau Président du syndicat toutes mes félicitations.

#### **COMMENT EST STRUCTURÉ DÉSORMAIS LE SYNDICAT DURANCE LUBERON (SDL)**

L'assemblée est désormais composée de 65

sièges, 32 sièges sont réservés aux membres de COTELUB, 25 à la métropole Aix-Marseille et 8 aux communes de Lauris, Mérindol, Puyvert et Puget sur Durance.

L'exécutif est partagé entre 1 Président et 8 Vice-Présidents. Dans un souci d'équilibre 4 Vice-Présidences, dont la première Vice-Présidence, sont attribuées à COTELUB, 3 vice-Présidences à la métropole et 1 dernière pour les 4 communes rattachées.

#### **VOUS AVEZ ÉTÉ ÉLUS 3<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT QUELLES SERONT VOS DÉLÉGATIONS ?**

Mr Henri Lafont m'a fait l'honneur de me confier les finances, un poste clé dans l'organisation du syndicat. Je veux préciser ici que les fonctions de Vice-Président ne font l'objet d'aucune indemnité.

#### **Quelles sont les ambitions de cette nouvelle équipe ?**

Tout d'abord rappelons que l'actuelle organisation n'est que transitoire puisque l'équipe sera renouvelée dès les prochaines élections municipales. Dans ce laps de temps nous allons au côté du Président nous atteler à analyser les dossiers et chercher les économies que nous pourrons faire. L'enjeu étant bien entendu de sécuriser la ressource eau et de travailler à la stabilisation des prix voir de baisser les prix de l'eau et de l'assainissement.

## Y A-T-IL UN RISQUE À CE QUE LE SYNDICAT SOUS LA PRÉSIDENTIE DE LA MÉTROPOLE REVIENTE SUR LA MUTUALISATION DU PRIX DE L'EAU ?

Certains aiment à le faire croire, prétextant que Pertuis appartenant à la métropole Marseille Provence reviendrait sur la mutualisation des prix du fait des coûts d'investissement plus importants par habitant dans le milieu rural. Pour ma part la chose est infondée vu la structure de notre assemblée. Je l'ai dit : COTELUB et les 4 communes indépendantes représentent 40 voix contre 25 à Pertuis. Pensez-vous qu'une de ces communes rurales accepterait de voter un coût supérieur à celui de Pertuis ?

## POURQUOI EST CE QUE NOTRE INTERCOMMUNALITÉ MAJORITAIREMENT REPRÉSENTÉE AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE N'A PAS PRIS LA PRÉSIDENTIE DU SYNDICAT ?

Défendre les intérêts de son territoire est une chose, prendre la présidence d'une organisation en est une autre. Un représentant de COTELUB n'était pas sûr d'être élu à la présidence, certaines communes de COTELUB et des communes indépendantes estimant que Pertuis apportait des compétences supérieures. Mieux valait alors un bon compromis avec Pertuis/Métropole que plus rien du tout. Et puis un peu d'alternance après 35 ans de gestion du syndicat par nos territoires était sûrement salubre.

## > AGIR POUR LES ENFANTS DE MIRABEAU

### L'avenir numérique se construit à l'école

Lire, écrire, compter, tels sont les enseignements fondamentaux enseignés à l'école depuis Jules Ferry. Depuis quelques années, pour s'adapter à notre société numérique avide de nouvelles technologies, l'état a lancé un plan « école numérique ». L'éducation nationale désormais s'oriente vers l'apprentissage des nouvelles technologies de manière à ce que nos enfants dès leur plus jeune âge s'adaptent à une société en pleine évolution. Pour aider le corps enseignant à suivre

ce nouveau plan, la municipalité soucieuse d'accompagner les enfants dans l'ère du numérique, a fait une demande de subventions pour attribuer aux enfants de Mirabeau de nouveaux outils numériques. Quatre vidéoprojecteurs interactifs supplémentaires vont être installés (dont 1 dans la salle des fêtes). Les enseignantes auront un ordinateur pour les piloter. Les élèves de CM2 recevront dès l'an prochain des tablettes numériques à usage pédagogique.

### La sécurité à l'école avec le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

La municipalité de Mirabeau accorde une importance prioritaire à la sécurité des élèves. C'est pourquoi elle apporte son aide technique dans l'organisation des exercices PPMS, et dans la description du comportement que doivent adopter les élèves, les enseignants et le personnel de la mairie en cas de risque attentat, incendie et sismique. Ces exercices ont lieu chaque trimestre pendant les temps scolaires et périscolaires. « Grâce à ces exercices on envisage avec les enfants et les enseignants les risques encourus, on évalue et on anticipe les risques pour leur apprendre à avoir les bons réflexes ». Vincent Léger, notre monsieur sécurité.



### La rentrée ! En bref...

- La rentrée scolaire s'est bien passée à Mirabeau. La directrice de l'école Madame Fayasson et tous les enseignants ont accueilli 152 élèves.
- Abords de l'école protégés.
- Gratuité des fournitures scolaires. Le maire a tenu à les distribuer à la rentrée.
- Augmentation du ticket de cantine. Il passe de 2,60 à 2,70 €.
- La commission des affaires scolaires réunissant les représentants des parents d'élèves a accepté une nouvelle solution proposée par la majorité : tarif spécial de 5,40 € pour inscription cantine de dernière minute.
- Cette année, la municipalité a remis gratuitement les cartes de transport scolaire aux élèves du secondaire du canton de Pertuis. Quant aux élèves inscrits en dehors du canton, ils ont bénéficié d'un remboursement à hauteur de 110 €.

« il faut faire attention au matériel car c'est Monsieur le maire qui a tout payé !! »

## > LA CLI À MIRABEAU : INFORMER SUR LA GESTION DU RISQUE NUCLÉAIRE DANS LA VALLÉE D'AIGUES

Quel est le risque nucléaire à Cadarache ? Comment est surveillé l'environnement ? Quels sont les plans de prévention et de mise en sûreté (PPMS) ? Comment développer la culture du risque en identifiant les bons réflexes ?

La CLI de Cadarache et la Commune de Mirabeau ont organisé le 17 octobre 2018 à 18h, à la salle des fêtes de Mirabeau (place du Barry), un débat participatif ouvert à tous sur la gestion du risque nucléaire dans la vallée d'Aigues.

La CLI  
(Commission Locale  
d'Information), présidée par  
Patricia SAEZ, est une association  
indépendante sans aucun lien avec  
ITER ou le CEA. Cette association a  
pour mission principale d'informer le  
public sur les activités nucléaires  
à Cadarache.



La salle du Barry était comble ce 17 octobre dernier. Beaucoup de Mirabelains, mais aussi des habitants de communes voisines, étaient venus nombreux poser des questions aux principaux acteurs de la gestion du risque nucléaire, présents en grand nombre eux aussi : M<sup>r</sup> Christian Bonnet (directeur du CEA Cadarache), M<sup>r</sup> Aubert Le Brozec, (chef de division de l'Autorité Sûreté Nucléaire Marseille), M<sup>me</sup> Dominique Conca, (Sous-Préfète d'Apt), M<sup>r</sup> Serge Gouteyron, (Sous-Préfet d'Aix-en-Pce), mais aussi des maires de notre intercommunalité et son président Paul Fabre, des personnes qualifiées en matière de défense et de protection civile, ainsi que des acteurs de l'éducation et de la santé.

Cette réunion a été initiée par la mairie de Mirabeau et la CLI pour répondre au questionnement des administrés préoccupés par les conséquences d'un incident nucléaire sur le site de Cadarache. Comme l'a fait remarquer le Maire de Mirabeau : *« beaucoup de gens ne connaissent pas les activités du CEA. Il est important que nos concitoyens soient informés sur la nature du risque présenté par le site de Cadarache, sur les moyens d'alerte de la population, les bons réflexes et l'organisation de notre commune pour protéger la population »*.

### RISQUES SUR LE SITE DE CADARACHE

Le directeur du CEA a rappelé que le site de Cadarache n'est pas un site de production (pas de centrale nucléaire), mais un site de recherches nucléaires avec des Installations Nucléaires de Base. Il peut être confronté à certains risques naturels majeurs (séisme, feu, etc) ou d'inondation liée à la rupture d'ouvrages hydrauliques (ex le barrage de Serre-Ponçon à proximité du CEA).

Concernant le risque d'inondation sur le site du CEA en cas de rupture d'ouvrages hydrauliques M<sup>r</sup> Christian Bonnet a confirmé que ce scénario avait été pris en compte et que des études de risque avaient été faites, excluant tout danger. Ces études ont été confirmées par l'ASN (Autorité qui veille à la sûreté des activités et installations nucléaires et à la radioprotection de l'homme et de l'environnement) et démontrent que les configurations géographique et topographique des barrages se trouvent en dessous de la plateforme du CEA Cadarache. De plus, pour minimiser le risque d'inondation des systèmes de secours, des pompages, sont prévus.

### EN CAS D'INCIDENT NUCLÉAIRE, COMMENT RÉAGISSENT L'AUTORITÉ PUBLIQUE ET LES COMMUNES ?

4 sirènes se déclencheraient pour prévenir la population. M<sup>me</sup> Dominique Conca, Sous-Préfète a

rappelé comment s'effectuerait la mobilisation des moyens de secours à la population :  
« Nous vivons à côté d'ouvrages qui présentent des risques et qui pourraient impacter le village de Mirabeau et la vallée d'Aigues. Si le centre du CEA Cadarache avait un dysfonctionnement, les préfets déclencheraient le PPI (plan particulier d'intervention) pour organiser et piloter les opérations de secours en lien avec le CEA et l'ASN. Ils interdiraient les accès routiers, interrompraient la circulation sur les voies ferrées pour permettre aux moyens de secours d'accéder facilement sur le territoire concerné».

Le maire de Mirabeau déclencherait le Plan Communal de Sauvegarde (comme cela a été fait lors de l'incendie en 2017) qui lui permettrait de suivre les procédures pour protéger notre village.

### EN CAS D'INCIDENT NUCLÉAIRE, QUEL-COMPORTEMENT ADOPTER ?

Tous les intervenants sont unanimes : la priorité c'est le confinement !

«Le confinement est le premier réflexe à adopter» précise M<sup>r</sup> le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence. «Si vous allez chercher vos enfants à l'école, ils sortent du confinement et vous mettez tous les enfants de l'école en danger».

Madame la Sous-Préfète a rappelé aussi l'importance du confinement et a conseillé d'allumer la TV pour connaître les instructions données par les services de l'état.

« Nous avons aussi un partenariat avec la radio France BleuVaucluse pour relayer les informations. »  
« Le nucléaire contrairement aux incendies et inondations est un phénomène qui ne se voit pas. Le réflexe est de partir, or c'est cela qu'il ne faut pas faire. C'est pour cela qu'il est important de communiquer pour éduquer les gens sur le comportement à adopter. » a ajouté notre Maire.



### LES NUMÉROS D'URGENCE ET DOCUMENTS À CONNAÎTRE

M<sup>r</sup> Brunet directeur de la communication du CEA Cadarache a informé le public qu'il existait un **numéro vert** pour avoir toutes les informations : **0800 004 186**.

De plus, Mirabeau comme d'autres commune, a élaboré un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui nous renseigne sur les comportements à adopter en cas d'incident nucléaire. Il est une composante du plan communal de sauvegarde. Il recense et décrit les risques qui peuvent survenir à Mirabeau, décrit les phénomènes, leurs conséquences sur les personnes et les biens, les mesures individuelles et collectives prises pour en minimiser les effets.

**Le DICRIM est consultable en mairie par le citoyen, ou sur notre site [www.mirabeauenluberon.fr](http://www.mirabeauenluberon.fr)**

Ce débat participatif s'est terminé dans la convivialité grâce à un apéritif, mêlant le public et les intervenants, qui ont continué à échanger.

### POURQUOI N'Y A T'IL PAS DE DISTRIBUTION DE COMPRIMÉ D'IODE À MIRABEAU ?

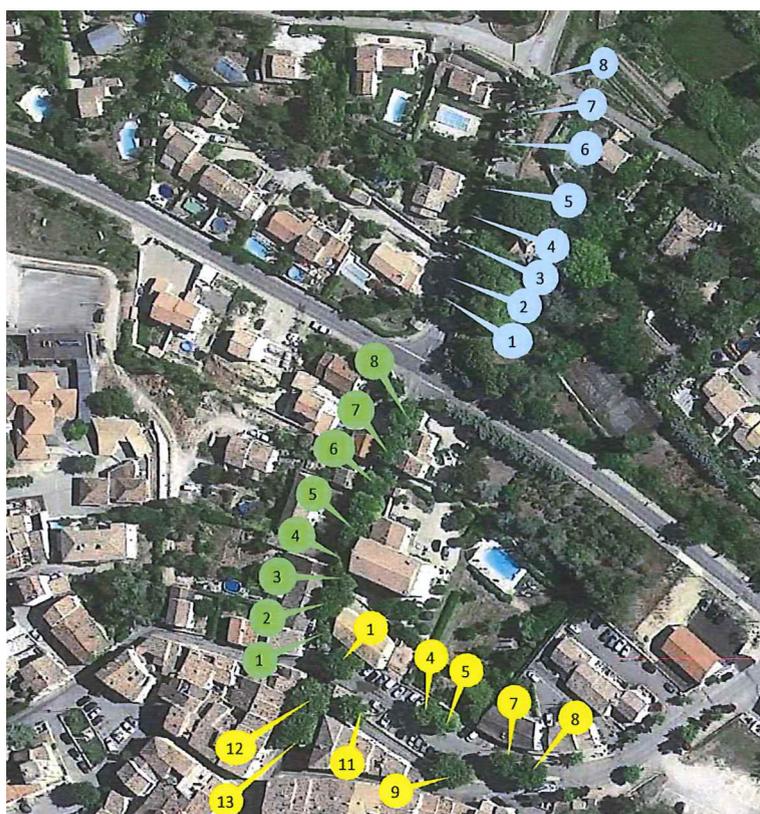
Après des études d'impact en cas d'accident (fusion du cœur, incendie, chute d'avion, séisme, ...) des experts on jugé que Mirabeau ne serait pas impacté et donc ne fait pas partie du PPI (plan particulier d'intervention). C'est pour cela que cette distribution ne porte que sur le périmètre du PPI soit 5 km autour de Cadarache. Toutefois du fait de sa proximité avec le CEA, Mirabeau sera prévenu et les services de l'état diligenteraient les moyens d'intervention pour secourir notre village, comme la distribution de comprimé d'iode sur instruction de la préfecture.

## REPORTAGE > ABATTAGE DE 3 PLATANES : UN VERDICT SANS APPEL

Suite à un accident survenu au printemps 2018, la mairie soucieuse de la sécurité de ses administrés a demandé à M<sup>r</sup> Maire, arboriste et expert auprès du tribunal de Nîmes, d'étudier notre patrimoine vert. Son diagnostic est sans appel : il faut procéder à l'abattage de 3 platanes.

Abattre un arbre est toujours un cruel dilemme pour les municipalités. C'est toujours un crève cœur que de supprimer un arbre qui fait partie de notre patrimoine et ce depuis de très nombreuses années. Cet acte est pourtant nécessaire quand il y a du danger et une menace pour la sécurité de nos concitoyens. L'abattage d'un arbre doit prendre en compte plusieurs critères

comme la valeur sentimentale, la pérennité du patrimoine, la gestion du coût en matière d'abattage. Mais c'est **la sécurité qui est le critère le plus important dans la prise de décision finale**. La municipalité a ainsi pris sa décision en se posant la question suivante : doit on garder notre patrimoine dépérissant, en fin de vie au détriment de notre sécurité ?



### RAPPEL DES FAITS :

Au printemps 2018, un accident est survenu rue de la mairie. En pleine nuit une charpentière s'est rompue, entraînant des dégâts matériels.

Préoccupée par la sécurité de ses administrés, la municipalité a demandé à M<sup>r</sup> Maire, arboriste, d'étudier l'état de santé et de dangerosité de nos arbres.

Notre patrimoine vert a été recensé, localisé et numéroté par l'expert. Il a ensuite établi son diagnostic permettant de classer l'ensemble des sujets en trois catégories en fonction de leur durée de vie estimée :

- Très court terme : arbres en fin de vie : abattage immédiat.
- Court terme : cinq ans environ sans certitude permettant d'envisager leur maintien avec un entretien lourd : suppression de certaines branches maîtresses en mauvais état ou pour rééquilibrer la couronne.
- Moyen ou long terme : arbres sans défauts majeurs permettant d'envisager leur maintien avec un entretien régulier voire une amélioration de leur condition de vie.

Trois zones différentes identifiées : la place du Barry, la rue de la mairie, la route de Beaumont.

### Place du Barry (arbres localisés en jaune)

L'étude fait apparaître que 6 arbres ont un avenir à moyen ou long terme, 3 arbres n'ont aucun avenir. Les sujets de la place du Barry poussent dans des «conditions difficiles et leur état présente des défauts très sévères». Seuls les deux platanes surplombant la place de la fontaine «sont de belle facture sans défaut majeur» nous informe l'expert.

### Dans le détail :

Les arbres N°1 (devant la salle des fêtes), 8 (au milieu de la rue Martial Montagne), 12 et 13 (sur la place de la fontaine) sont en bon état et peuvent être conservés à long terme.

Les arbres 7 (devant le boulangerie) et 9 (à côté de l'arrêt de bus) ont un avenir moyen et seront conservés.

Platane N° 5 : le bois de cet arbre est très dégradé colonisé par des champignons lignivores formant des fissures très importantes sur le tronc. Il est en fin de vie et sera abattu.



Platane N° 11 : présente une cavité ouverte, est en mauvais état. Il est également en fin de vie et sera abattu.

Platane N°4 présente un chancre pérenne qui est très développé. «Il est urgent de l'abattre» selon l'expert.



#### Résumé du diagnostic sur la place du Barry :

3 platanes seront abattus : Platane N°4, N° 5, N°11

L'abattage de ces trois arbres permettra de libérer quasiment l'ensemble de la place du Barry afin d'envisager un réaménagement global avec la plantation d'essences nouvelles résistantes aux conditions de vie, dans un environnement urbain (sol imperméabilisé en particulier).

#### Rue de la Mairie (arbres localisés en vert)

Même si la chute de branche a eu lieu sur cet alignement, l'étude permet de conserver l'ensemble des sujets à moyen terme. Certains platanes sont atteints par le chancre coloré qui n'est pas encore invasif. Certaines branches dangereuses seront taillées et leur développement est limité par les bâtiments. Les racines causent des déformations importantes sur le trottoir.

**Le platane N°1 est dans le plus mauvais état. Il sera cependant conservé avec réduction de la couronne et taille architecturée dès cet hiver.**

#### Résumé du diagnostic rue de la mairie

Platane N°1, élimination branche, réduction de couronne et taille architecturée en 2018

Platanes 2 à 8, taille architecturée en 2018

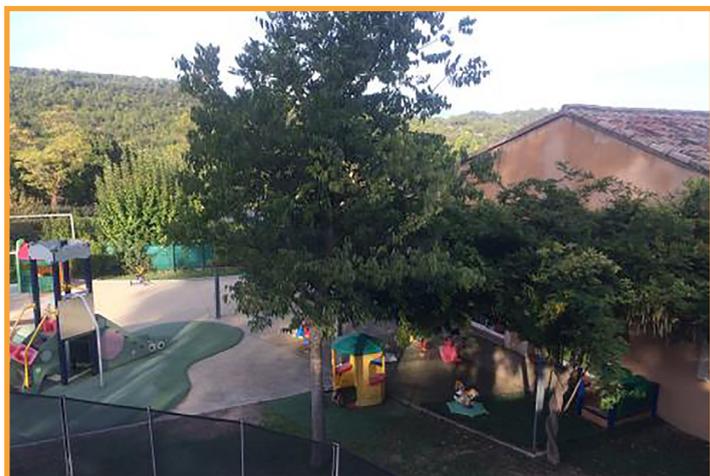
#### Route de Beaumont :

(arbres localisés en bleu)

Les arbres poussent dans de meilleures conditions. L'avenir de ces arbres est assez bon avec une espérance de vie à moyen ou long terme. Ils nécessiteront cependant un entretien par taille architecturée.

sur 25 sujets restants  
3 seront à abattre  
22 seront conservés et entretenus par taille architecturée

## VIVRE ENSEMBLE > LIEN SOCIAL/SOLIDARITÉ



### LA CRÈCHE DE MIRABEAU : UNE COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE

Notre territoire compte aujourd'hui 6 crèches, dont celle de Mirabeau « Les enfants du Luberon». Depuis 2004, la COTELUB, notre intercommunalité a pris la compétence petite enfance. Les crèches sont devenues ainsi intercommunales. *Explications avec B. Vitale, Maire Adjointe aux affaires sociales*

#### CCAS

Permanence  
tous les mercredis  
9h00>11h00  
ou sur rendez-vous  
04 90 77 00 04

*L'écho de la fontaine : Concrètement que signifie ce transfert de compétence petite enfance ?*

**Bernadette Vitale** : Depuis 2004, notre intercommunalité (la COTELUB) a récupéré la compétence petite enfance, qui englobe les structures de garde type crèche et les relais assistantes maternelles (RAM).

La crèche de Mirabeau, gérée par une association de parents, se trouve dans des locaux qui appartiennent à la COTELUB. En effet c'est notre intercommunalité qui construit les bâtiments qui abritent nos crèches. « Les enfants du Luberon»,

comme les 5 autres crèches de notre territoire sont subventionnées par notre intercommunalité, aidée par ses partenaires (CAF, MSA, et le Conseil Départemental de Vaucluse).

Ce transfert implique aussi que les parents doivent inscrire leurs enfants directement sur le portail de la COTELUB. Les places dans les crèches sont réservées aux enfants dont les parents résident sur notre territoire.

*L'écho de la fontaine : Est-ce que ce transfert vous enlève tout droit de regard ?*

**BV** : Je suis Maire-Adjointe et conseillère communautaire à la COTELUB, déléguée à la commission actions sociales. J'ai ainsi une voix de contrôle et une force de proposition concernant le fonctionnement de nos crèches. Je suis porte-parole notamment pour faire remonter tous les problèmes de gestion et de maintenance rencontrés par notre crèche, grâce notamment à mon contact régulier avec Madame Béatrice Montagne, Présidente de l'association «les enfants du Luberon».

6 crèches  
à la COTELUB (Cucuron, Cadenet, Villelaure, Mirabeau, Tour d'Aigues et La Bastide des Jourdans)  
162 places dans nos crèches et le RAM (relais assistantes maternelles)

Si vous n'avez pas pu avoir de place dans une crèche, voici la listes des assistantes maternelles de Mirabeau.

Mélissa CHAIX  
Agrément pour 3 enfants  
07 68 06 57 63  
Rachel FAVRE  
Agrément pour 3 enfants  
06 89 01 72 45  
Cécilia DUPONT  
Agrément pour 3 enfants  
06 10 01 82 18

Patricia MOUIAL  
Agrément pour 2 enfants  
06 49 30 99 39  
Rebecca VRECK  
Agrément pour 3 enfants  
04 90 09 07 46  
Josette ESNARD  
Agrément pour 4 enfants  
06 83 30 75 30



## NOËL GOURMAND, LUDIQUÉ, ET FÉRIQUE !!!

■ **Dimanche 2 décembre**

### Marché de Noël

L'association «Mirabeau Manifestation» organise son traditionnel marché de Noël pour le plaisir des petits et des grands. Au programme : produit du terroir, bijoux, décoration de Noël. Une tombola récompensera les plus chanceux.

■ **Jeudi 6 décembre**

**Illumination du sapin de Noël** par les enfants de Mirabeau qui se régaleront de papillotes, et de chocolat chaud. Du vin chaud sera offert aux parents ! L'association «Au fil des mots» préparera des gâteaux.

■ **Samedi 8 décembre**

L'association «Mirabeau Les Amis» fait son **repas de Noël** à 12 heures, salle du Barry.

Au menu : apéro gourmand, entrée, daube de sanglier, fromage, dessert. Vins et café compris.

Tarifs : 25 euros pour les adhérents - 30 euros pour les non adhérents. Ce repas sera suivi d'une tombola gourmande !

Renseignements auprès de Michèle L'HOSTE : 06.83.27.27.45.

■ **Dimanche 9 décembre**

L'association «Amicale Mirabe-laine des Gens Heureux» organise son **repas de Noël avec son loto gratuit** (3 cartons) à 12h00, salle du Barry : apéritif, pieds paquets ou alouettes (à préciser à l'inscription) et son accompagnement, fromage, dessert, vin et café - 25€. Renseignements et inscriptions : 04 90 08 82 91 - 06 87 86 05 39.

■ **Samedi 15 décembre**

**Spectacle et goûter de Noël pour les enfants** offert par la CCAS (commission communale d'action sociale). «L'avenir c'était mieux avant» par la compagnie Les Vil brequins est un spectacle surprenant, énergique, poétique et sur-vitaminé, mêlant le théâtre, la poésie, la musique live.

■ **Lundi 17 décembre**

L'association «Lou Canailou» propose des **activités de Noël**.

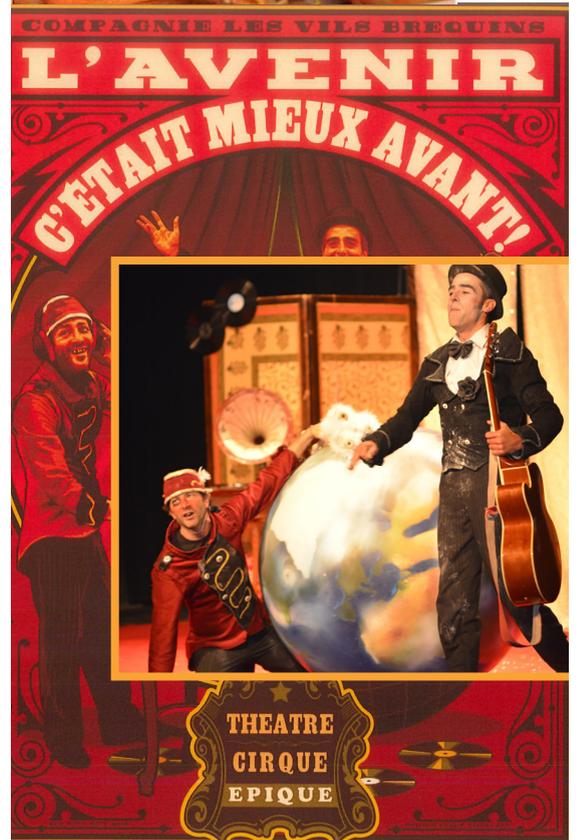
Renseignements au 06.89.01.72.45.

■ **Mercredi 19 décembre**

L'association «Au fil des mots» propose des **ateliers créatifs et collations gourmandes** autour du thème de Noël.

## NOËL DES SENIORS

Cette année encore, la CCAS distribuera des colis de Noël à nos séniors. Friandises, chocolat régaleront nos anciens.



## EXPRESSION LIBRE

Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, nous ne pouvons que constater le choix de la majorité de restreindre et d'orienter sa communication dans la restitution des sujets que nous abordons lors des conseils municipaux. Nous constatons également que les outils de diffusion de la mairie ne permettent pas de connaître les actions de la municipalité. Par exemple il existe un décalage entre les informations parues dans la presse et celles publiées sur le site internet de la mairie. Nous pensons par ailleurs que ce site, s'il est bien dans sa forme, il reste mal utilisé dans le fond. En tant qu'élus de l'opposition, il nous est difficile à travers ces quelques lignes de vous transmettre notre vision de la situation et les propositions que nous faisons.

## HALTE AUX INCIVILITÉS !

Notre commune constate encore des dépôts de déchets sauvages dégradant notre environnement. Nous vous rappelons que des conteneurs de tri sélectif ont été mis en place, et que vous disposez d'une déchetterie et d'un ramassage gratuit pour vos encombrants

## RÉPONSE

1/ Les comptes rendus des conseils municipaux respectent stricto sensu les délibérations. Ils figurent dans le site internet rubrique mairie/conseil municipal. Vous pourrez d'ailleurs y lire la nomination récente votée à l'unanimité de M<sup>r</sup> Alain Vigouroux à la commission d'appel d'offre. Où sont les restrictions et les orientations de notre communication ?

2/ Comment demeurer ignorants sur nos actions ! Elles sont reprises sur nos nombreux supports de communication. Un petit conseil aux élus de l'opposition : n'oubliez pas de vous inscrire sur la page Facebook du Maire qui détaille presque quotidiennement «les actions de la municipalité». N'oubliez pas non plus de vous inscrire à nos flash info !

3/ Décalage entre la presse et la publication sur le site internet : je m'interroge encore ! Lisez attentivement les pages de ce magazine qui reprennent les articles parus dans La Provence récemment (Sécheresse, Projet des Espinasses). Si vous voulez encore des informations concrètes, vous pouvez aussi venir à nos réunions publiques. Merci pour votre compliment sur la forme du site. Quant au fond, il ne tient qu'à vous de nous faire part de vos remarques : il m'est difficile à travers ces quelques lignes de répondre concrètement car jamais vous nous avez transmis de critiques constructives en ce sens. Pour y remédier pourquoi ne pas venir à notre commission communication. Je vous y invite personnellement. Laurence de Luze. Conseillère municipale, communication/culture

## >Sécheresse 2017 : État de catastrophe naturelle non reconnu à Mirabeau

L'arrêté du 18 septembre 2018 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, publié au JO le 20 octobre 2018, mentionne la Commune de Mirabeau comme NON RECONNUE en état de catastrophe naturelle, pour le phénomène de mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse 2017.

Dès la notification de cette décision, notre maire a alerté notre député Julien Aubert.

Le maire a aussi contesté cette décision par recours gracieux auprès du ministère de l'intérieur.

## >Nounou cherche bébé !

Patricia Mouial, assistante maternelle à Mirabeau (rue de la mairie) pourra accueillir deux enfants à partir de janvier. Vous pouvez la contacter au 06.49.30.99.39

## >Bienvenue aux nouveaux pharmaciens de Mirabeau

Après plus de 27 années de service, M<sup>r</sup> Jacques Bouisson a laissé sa place à Sandrine Bisogno & Thomas Nicollet, les nouveaux pharmaciens de Mirabeau.



>Renouvellement d'agrément de M<sup>r</sup> Mariano Corso au grade de lieutenant colonel.



## BELLES INITIATIVES ! AGIR POUR NOS ANCIENS

Sous l'impulsion de la CCAS, des ateliers numériques ont été mis en place afin que nos anciens puissent se familiariser avec les nouvelles technologies.

## ÉTAT CIVIL 30 JUIN > 30 OCTOBRE

### Ils sont nés

Maxime DUJIN 27 juin  
Juliette TEJAS 9 juillet  
Florian BEDEL 10 août  
Raphaël RAPP 10 septembre  
Lehna NAÏR 12 septembre

### Ils nous ont quitté

Jacqueline ARRAGAIN née ROQUEBLAVE 7 août  
Jean-Louis EYGLIER 18 août  
TOTI Pierre 6 octobre

### Ils se sont mariés

Nicolas LUPI et Florence DUVEAU 25 août  
Frédéric THOMÉ et Amélie DARD 8 septembre

### Parrainages civils

Charlie CHAIX 18 août  
Léna ROUZIER 13 octobre

VŒUX DU MAIRE  
JEUDI 17 JANVIER  
À 18H30  
SALLE DU BARRY